

Laurent Minguet,
administrateur délégué d'IMG

L'entrepreneur vert

Il a longtemps été le visage d'EVS, l'entreprise wallonne la plus fêtée en Bourse. A présent Laurent Minguet met en pratique ses idées sur l'environnement. Il aimerait bien voir la Belgique utiliser la biomasse pour produire de l'électricité et du chauffage. Cette idée l'a encouragé notamment à lancer un blog et écrire un livre qui sort en juin.

Robert van Apeldoorn

La consommation mondiale d'eau, de pétrole, le total des précipitations, la production agricole : Laurent Minguet, 48 ans, connaît ces chiffres par cœur. Le fondateur d'EVS les égrène à ses interlocuteurs pour soutenir ses propos sur l'énergie durable, l'alimentation de la planète. Pour décrire les sociétés et les projets dans lesquels il investit, souvent liés au développement durable.

Depuis l'an dernier, Laurent Minguet a quitté ses fonctions opérationnelles chez EVS. Il dirigeait la filiale XDC, qui produit des systèmes pour la projection de films numériques dans les salles de cinéma. Encore actionnaire et administrateur du groupe liégeois, Laurent Minguet passe l'essentiel de son temps à développer son propre groupe, IMG (Invest Minguet Gestion), dont le nom figure sur la plaque de sa Toyota Prius (IMG001).

L'essentiel est investi dans des entreprises liées à l'électronique et des sociétés qui favorisent l'utilisation d'énergies renouvelables, en construisant des logements «thermo-efficaces», en installant des panneaux solaires, en développant un projet de chauffage urbain à Amay, basé sur une énergie renouvelable (les plaquettes de bois).

Ou en développant des projets de cultures d'arbres à croissance rapide au Sénégal, où il a déjà dépensé 3 millions d'euros. Objectif : alimenter d'ici trois ans une centrale électrique qui fournira la Casamance.

Chez Ecolo depuis 1990

L'environnement n'est pas une nouvelle marotte pour Laurent Minguet. Il s'y est intéressé depuis longtemps, avant la création d'EVS en 1994. Il était entré au parti Ecolo, à Liège, en 1990. Aujourd'hui, l'entrepreneur met en pratique ses idées sur le sujet.

Pour appuyer le propos, il publie même un livre, *9 milliards. Le futur, maintenant*, qui sortira courant juin aux éditions Luc Pire. Ses idées sont déjà développées sur un blog très fourni, <http://nowfuture.org>.

Pourquoi quitter EVS et XDC ? Question de tempérament. Laurent Minguet a beaucoup aimé la phase de développement d'EVS (qui a conçu un système de ralenti vidéo pour les chaînes de télévision adopté dans le monde entier), lorsqu'il fallait convaincre les premiers clients et les marchés boursiers, avec l'IPO de 1998. Et aussi le lancement d'XDC, qui a bâti un produit nouveau pour un marché nouveau.

En fait, cet ingénieur civil physicien préfère la création d'entreprises à leur gestion au jour le jour. «J'aime bien lancer une affaire, mais la gestion quotidienne, serrer les boulons, non, clame-t-il. C'est un autre métier, qui d'ailleurs n'exige pas d'être ingénieur.»

Cette vocation lui a été confirmée par un test de psychologie industrielle, le Meyers-Briggs, où il obtient un profil ENTP. L'acronyme désigne des personnes extraverties, intuitives, qui cherchent la logique du monde extérieur, parlent vite, avec enthousiasme, aiment développer des projets, régler des problèmes.

Pas de bureau, juste un ordinateur

«Je peux tout de même m'accrocher plus longtemps que dix minutes à quelque chose, tempère-t-il. J'ai tout de même consacré sept ans de ma vie au cinéma numérique.» Le développement d'EVS l'a comblé financièrement et lui donne le carburant nécessaire pour alimenter ses projets. «Avant EVS, je n'avais pas un franc, c'est la réussite de l'entreprise qui a fait ma fortune.» L'entreprise pèse actuellement environ 800 millions d'euros en capitalisation boursière (bien plus que Barco ou trois fois Kinopolis). A l'entrée en Bourse en 1998, il détenait près de 7% des actions. Il reste encore un actionnaire substantiel, lui et sa famille détenant la moitié de DTV, société contrôlant un bloc de 12,1% des parts. L'autre moitié appartient à Pierre L'Hoest, co-fondateur et CEO actuel d'EVS.

La société IMG dispose de fonds propres à hauteur de 39,8 millions d'euros (dernier bilan disponible, pour 2006). Elle est installée en plein centre de Liège, Bergerue, juste au-dessus de la boutique Chocolathé, gérée par son épouse Martine, qui vend des chocolats Marcolini et du thé Mariage. «Le plus grand choix de thés du pays, il y en a 160.» C'est plutôt une adresse formelle, pas un quartier général. «Hormis à mon domicile, je n'ai pas vraiment de bureau. Je travaille partout où je peux utiliser mon ordinateur portable et l'Internet.»

Les participations de Laurent Minguet concernent plus de 30 sociétés ou projets. «Je me demande comment il fait, confie Pierre

Laurent Minguet

- > Né à Liège le 20 juillet 1959.
- > Marié, père de deux enfants (19 et 16 ans).
- > 1982 : ingénieur civil physicien de l'Université de Liège.
- > 1984 : engagé chez Petrofina au département gisements.
- > 1994 : participe à la fondation d'EVS.
- > 2000 : création d'IMG.
- > 2004 : lance XDC.
- > 2004 : Manager de l'Année du magazine Trends-Tendances (prix partagé avec Pierre L'Hoest).
- > Blog : <http://nowfuture.org>

Rion, un ami des bancs de l'université, qui a participé à la direction d'Iris (Louvain-la-Neuve) jusqu'en 2001, et qui s'est aussi reconverti dans les investissements. Je détiens 22 participations et je suis déjà noyé.» Avec Eric Mestdagh, ils font partie des «trois chevaliers wallons» candidats au rachat d'une filiale wallonne de Belgacom, le réseau Win. Ils ont investi ensemble dans Belrobotics, une société qui produit d'ingénieuses tondeuses à gazon automatiques.

Cet article, du reste, ne suffirait pas à décrire toutes les participations de Laurent Minguet. Nous nous limiterons à celles qui touchent au développement durable.

L'amour des maisons thermo-efficaces

En Belgique, c'est l'immobilier qui occupe le plus Laurent Minguet, avec le groupe Horizon, qui commercialise des maisons thermo-efficaces. Le projet le plus avancé est situé à Visé, et concerne 200 logements sur un terrain de 16 hectares.

«Nos logements auront une consommation équivalente à 3 litres de mazout par m². La récente norme wallonne impose 13 litres, et la moyenne est de 20 litres.» Les logements thermo-efficaces se vendent à un prix comparable à celui de la construction traditionnelle. «Laurent Minguet était intéressé par ce type de logements, moi je possédais les terrains», déclare Serge Lejeune, fondateur et administrateur délégué du groupe Horizon.

Ce projet ne fut pas aisé à mettre en œuvre. Lancé en 2004, il vient seulement d'obtenir le permis de bâtir. «Nous orientons par exemple toutes les maisons vers le sud, cela déplaît à l'urbanisme, qui avance que la voirie et les autres maisons ne sont pas orientées de la même manière. Mais pourquoi doit-on subir les erreurs des générations passées ?»

Les communes sont souvent conservatrices, mais certaines se montrent plus ouvertes que d'autres. Comme Amay, où Laurent Minguet souhaite développer une centrale à cogénération, qui va brûler de la biomasse (des plaquettes de bois), produire de l'électricité et du chauffage, qui passera dans un réseau de chaleur desservant 2.700 logements. Avec un bourgmestre Ecolo (Jean-Michel Javaux), le projet est bienvenu (lire aussi p. 119).

Le projet d'Amay sera un peu le modèle ou le démonstrateur ▶

de ce que Laurent Minguet aimerait voir se développer en Belgique. «Le pays pourrait passer au renouvelable pour son électricité et faire chauffer ses maisons avec cette source en résidentiel», affirme-t-il. Ses investissements dans le développement durable correspondent à cette idée. Pour construire des centrales de cogénération utilisant des plaquettes de bois, il fallait une étude d'ingénierie. Laurent Minguet a donc investi dans Coretec Engineering, dont IMG détient 26%. Pour aider les collectivités à passer aux énergies renouvelables, l'entrepreneur a aussi misé dans Green Invest, une société jouant les tiers investisseurs. Elle permet à des logements sociaux ou des maisons de repos de passer au chauffage à base de plaquettes de bois sans devoir se compliquer la vie. Elles continuent à payer les mêmes montants que pour leur ancien chauffage au mazout ou au gaz. Green Invest paie la nouvelle installation avec la différence de coût entre les plaquettes et le mazout, jusqu'à l'échéance, où l'appareil devient propriété du client.

L'aventure sénégalaise

Laurent Minguet est pourtant conscient que la Belgique a des limites. Notre pays n'a pas de terres en suffisance pour produire la biomasse qui pourrait alimenter des centrales électriques pour tout le pays. «C'est pour cela qu'il faut en importer.» Par exemple du Sénégal, le pays qui tient particulièrement au cœur Laurent Minguet. Il l'a découvert au début du siècle. «Un ami y développait un projet immobilier, je lui ai acheté une maison.» Très vite, le profil ENTTP du test Myers-Briggs a pris le dessus. Laurent Minguet a imaginé un éventail d'activités et d'entreprises à créer. Sur une année, il se rend désormais quatre ou cinq fois au Sénégal.

Là-bas, son projet le plus important est BES (Bois et Energie du Sénégal), soit la plantation d'arbres à croissance rapide. D'ici trois ans, cette végétation composée d'acacias et d'eucalyptus alimentera une centrale électrique de 3 mW, qui représentera environ 1% de la consommation du pays. «Le Sénégal produit de l'électricité avec du pétrole à 100 euros par mégawatt/heure, contre 35 à 40 euros avec de la biomasse.» Pour la centrale, il faudra deux millions d'arbres. «Pour fournir tout le Sénégal, il en faudrait 200 millions, soit 1% de la surface du pays.» Le gouvernement du pays lui a demandé de concevoir une autre centrale pour brûler les plantations moribondes, des *filao*, qui longent une partie de la côte du Sénégal. L'électricité produite financera la plantation d'une nouvelle végétation.

Laurent Minguet rêve à présent que le Sénégal devienne le paradis de la biomasse, «ce pétrole vert» qui pourrait s'exporter en Belgique ou ailleurs. «Laurent est un idéaliste, mais il n'est pas le maître du monde, tempère amicalement Pierre Rion. Il aimerait bien que toute la biomasse du monde, les déchets végétaux, les morceaux de noix de coco, alimentent des centrales chez nous, mais cela ne se fait pas en cinq minutes.»

Une compagnie d'avions taxis

Un projet en amenant un autre, Laurent Minguet a financé d'autres opérations comme la distribution d'eau pour un village de 3.000 habitants, des cultures maraîchères et le traitement de déchets des hôtels en Casamance. Il a aussi accepté d'investir dans une affaire de production de glace pilée pour les pêcheurs, qui sert à conserver le poisson sur les pirogues. «Au lieu d'être

acheminée par camion, elle est produite sur place. C'est aussi un peu du développement durable, car les circuits courts sont meilleurs pour l'environnement.»

Comme en Belgique, avec les maisons thermo-efficaces du groupe Horizon, le Belge a aussi tâté de l'immobilier, avec un projet de 25 villas. Contrairement aux habitudes, ces maisons sont isolées thermiquement, elles prennent moins la chaleur. Laurent Minguet a aussi misé dans une petite compagnie d'avions taxis dotée de deux avions de six places et un avion d'instruction. «C'est du développement classique ici, mais il n'y a pas encore d'avion écologique. Néanmoins, c'est nécessaire pour relier Dakar.»

Tous les projets ont un but lucratif. Laurent Minguet n'attend toutefois pas le même rendement de chaque initiative. «S'il n'y avait pas de rentabilité, cela signifie que les projets ne sont pas autosuffisants et n'ont pas de pérennité.» Il ne faut pas confondre IMG avec une fondation. Du reste, tous les investissements ne sont pas de bonnes affaires. Le fondateur d'EVS n'échappe pas à une règle qui touche tous les investisseurs à répétition.

Avec le fonds de *venture capital* E-Capital, par exemple, il n'a pas multiplié son argent. L'affaire était pourtant partie sous de bons auspices. «C'était il y a dix ans, une soixantaine d'hommes d'affaires de la Région, dont Jean-Claude Logé, Pierre Rion et moi-même, avions créé un fonds, e-Capital, qui a finalement dégagé un rendement médiocre. Pourtant il y avait un comité de sélection, c'était très sérieux. Et nous avons pris des gamelles.»

Une autre affaire fait moins sourire Laurent Minguet : la

«Avant EVS, je n'avais pas un franc, c'est la réussite de l'entreprise qui a fait ma fortune.»



faillite d'un restaurant ouvert à Liège en 2002, La Maison Blanche. Il avait investi dans l'établissement, mais le gérant a fait banqueroute, oubliant de payer la TVA et la sécurité sociale. L'accord entre IMG et le restaurateur comportait la mise à disposition de matériel, récupéré lors de la faillite. Un tribunal a récemment condamné le gérant et Laurent Minguet. Ce dernier a écopé de cinq ans de prison avec sursis, un jugement très sévère car l'entrepreneur était considéré comme gérant de l'établissement. Le fondateur d'EVS estime que ledit jugement contient des informations inexacts et conteste avoir joué le rôle de gérant. Il fait donc appel. «C'est un jugement qui forme un précédent très grave pour les entrepreneurs, commente Pierre Rion. Laurent a de grands amis et aussi de grands ennemis. Il est aussi très généreux.» ■